



ÉQUIPEMENT POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

TRAITEMENT ANTICALCAIRE DE L'EAU SANITAIRE
PAR L'APPAREIL À ULTRA BASSES FRÉQUENCES

DESCRIPTION

L'UBF est un dispositif de traitement de l'eau qui agit de façon écologique pour lutter contre le calcaire et la corrosion. Constitué d'un boîtier électronique qui transmet à l'eau les ondes programmées par l'intermédiaire d'un câble bobiné autour de la canalisation, il est peu encombrant, ne nécessite pas de coupure de canalisation, donc sans perturbation pour son installation. Sans contact avec l'eau, pas besoin de filtre: il ne peut s'encrasser et il n'est cause d'aucune perte de charges.

FONCTIONNEMENT ET
CARACTÉRISTIQUES

La technologie de l'UBF repose sur l'émission de champs électriques à Ultra Basses Fréquences qui vont agir sur les charges électriques des composants du calcaire présents dans l'eau à l'état dissous. Cette agitation moléculaire a pour effet de former des molécules de calcaire de type aragonite ayant la particularité de rester dispersées dans l'eau et de n'avoir pratiquement plus de pouvoir entartrant (action préventive).

Il y a simultanément un effet de dissolution (action curative) des éventuels dépôts de tartre, rétablissant peu à peu le débit d'origine. En outre, aux endroits corrodés se forme une couche de magnétite inhibitrice de corrosion (se substituant aux produits de traitement s'ils existaient).

De plus, le procédé UBF est très efficace, sans maintenance (son fonctionnement n'entraînant aucune surcharge de travail pour le technicien chauffagiste).

Par ailleurs, l'UBF ne surconsomme pas d'eau à comparer à l'adoucisseur à sel, responsable du gaspillage de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes d'eau pour le rinçage des résines, alors que l'on sait que la pénurie d'eau gagne peu à peu toutes les régions de France. L'adoucisseur a également le défaut d'aggraver le pouvoir de corrosion de l'eau, au point de nécessiter l'ajout de produits chimiques pour en limiter les effets.

L'appareil UBF contribue ainsi aux économies d'énergie et donc à la réduction des charges.

APPLICATIONS

L'appareil UBF est destiné à équiper les réseaux d'eau sanitaire des collectivités (immeubles résidentiels, administratifs dont ceux de l'Assemblée Nationale...). Contrairement aux adoucisseurs à sel, dont l'utilisation est limitée au traitement de l'eau chaude, l'UBF

peut traiter l'eau froide générale et donc l'eau de consommation. En effet, la composition chimique de l'eau reste identique, il en va de même pour son taux de dureté.



EUROPAZ

2 Passage Flourens
75017 Paris
Tél.: 01 40 50 32 85
info@europaz.fr
<https://www.europaz.fr>